

LE COURRIER DE GRAMAT

Bulletin
Municipal
d'Informations

N° 60 - Octobre 2011

EDITORIAL

A LA POURSUITE DU TEMPS PERDU...



A défaut de servir d'exemple, le passé doit servir de leçon. Depuis 1993, nous échouons dans nos tentatives pour construire un EPCI crédible. La tare originelle en incombe à l'Etat qui a commis une faute en cautionnant deux EPCI et 4 communes indépendantes sur le même canton. Depuis, en primant sur l'intérêt général, une culture des égo a peut-être empêché de surmonter ce handicap.

Aujourd'hui, les choses sont remises à plat. Le plan proposé par M. le Préfet, approuvé par Gramat, a été rejeté par une majorité de communes. Nous en prenons acte. Ne manquons pas, dès lors, de saisir une chance que nous ne retrouverons pas avant une décennie. Il est de notre responsabilité de proposer au représentant de l'Etat un périmètre de communauté de vie pertinent. Sur le plan géographique, démographie, économique, fiscal, de la capacité financière, il doit permettre des investissements communs qu'individuellement nous ne pourrions assumer.

Pour cela une mutualisation des moyens s'impose. Un bassin de vie ne se limite pas en effet au village gaulois où l'on fait ses courses. Il s'étend à un secteur où l'on travaille, où l'on a des projets communs et une vision semblable du développement pour l'avenir. Pour autant les services de proximité, qu'ils soient publics (poste, trésorerie...), scolaires, sociaux (crèches, accueil de loisirs...) ne sont aucunement remis en cause. L'avantage de disposer de plusieurs bourgs centres sur le même territoire permettra en effet de les maintenir sur les sites actuels. Ajoutons que la gouvernance de la nouvelle structure n'en sera que plus facile car répartie de manière plus harmonieuse et plus juste au prorata de la population.

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Compte rendu des conseils municipaux
Page 4 :	Tribune libre
Page 5 :	Médiathèque
Page 6 :	ALSH, la rentrée - Communiqué INSEE - Emploi service
Page 7 :	Environnement - Commerces
Page 8 :	Soutien scolaire - RAM - Rentrée scolaire Rencontre franco-anglaise
Page 9 :	Nos écoles : La Garenne - Sainte-Hélène
Page 10 :	Gramat animation culturelle - Forum des associations
Page 11 :	Sport : Football jeunes - Sport santé
Page 12 :	Natation : bilan de la saison estivale
Page 14 :	Tournoi annuel de tennis
Page 15 :	Activités
Page 17 :	Club de la gaieté
Page 18 :	Festival country
Page 19 :	Les courses - Canyon's dancers
Page 20 :	Etat civil - Calendrier des manifestations

Cette mutualisation passe donc par une association avec des collectivités qui partagent notre analyse et répondent aux critères précités. Aussi des contacts ont été pris avec la communauté des communes de Souillac suivis de réunions de travail. Pour autant nous n'excluons pas de poursuivre nos relations avec nos précédents partenaires et nos voisins de Padirac. La porte leur est ouverte. Ensuite suivra qui voudra. Rien ne s'oppose en effet à la venue d'autres communes partageant la même volonté de développement de notre territoire.

Après 18 ans d'une réflexion laborieuse et pénalisante, entrons enfin dans les temps de la décision et d'une action éclairée et ouverte pour réaliser cette communauté de vie qui vaudra ce que nous l'aurons faite.

Franck THEIL
Maire de Gramat



Avenir de la médecine hospitalière à Gramat

M. Theil expose au Conseil municipal que l'hôpital local de Gramat se trouve menacé dans le maintien de ses lits de médecin, en raison de la réforme des établissements hospitaliers.

Cette réforme consiste en partie à une tarification à l'acte. Cette pratique est dangereuse pour les petites structures comme notre hôpital. Elle pourrait entraîner la disparition des 20 lits de médecine, le plus souvent occupés par des patients qui sont en suite opératoire ou en rééducation. La disparition des lits de médecine pourrait également entraîner, à terme, la disparition de l'hôpital local de Gramat, ainsi que les soins de proximité.

Les conséquences pour les patients se traduiraient par un éloignement de la famille en raison de services médicaux qui seraient proposés sur un territoire plus éloigné.

L'ensemble du bassin de vie est concerné par la pérennité de l'hôpital Louis Conte générant plus de 250 emplois directs et indirects (Foyer Marthe Robin, Foyer Alzheimer...).

M. Theil souhaite obtenir un rendez-vous avec le directeur régional de l'Agence régionale de la santé (ARS) au plus tôt afin de défendre le dossier de Gramat en présentant des arguments tant sur le plan humain qu'économique.

Des crédits sont octroyés mais ces derniers sont essentiellement affectés à l'investissement au détriment du fonctionnement. A titre d'exemple, le Foyer Alzheimer a 24 lits mais seulement 13 sont subventionnés.

M. Sylvestre explique les raisons pour lesquelles tous les lits ne sont

pas ouverts. Cela provient essentiellement du manque de subvention attribué pour le personnel.

M. Theil présente son projet d'installation d'une maison pluridisciplinaire de santé sur le territoire afin de renforcer la thèse du maintien des lits de médecine. Il va demander une réunion du conseil de surveillance et de la CME.

A compter du 1er janvier 2012, l'hôpital passera au système de la taxe à l'activité (TAA). Il serait souhaitable de demander un passage de ces 20 lits de médecine en soins de suite et de rééducation. Il faudra en parler avec la commission d'établissement afin de monter un dossier.

M. Sylvestre propose lui aussi le passage des lits de médecin en soins de suite et de rééducation (SSR). Lors de la fusion avec le centre hospitalier de Saint-Céré, cette idée avait été évoquée mais ne concernait que 10 lits.

La tranche de population concernée à 85 % est celle des plus de 75 ans. Ils peuvent compter sur des soins en hôpital après une opération avec l'intervention des médecins libéraux. Actuellement Gramat n'est pas contraint à la TAA.

M. Sylvestre doit se rendre à Limoges avec le Directeur afin de voir la façon avec laquelle le plus de lits possible pourront être conservés.

La TAA est prévue pour des durées et des prix de journée qui ne tiennent pas compte de l'âge du patient. L'hôpital local ne coûte pas cher. Cet argument peut jouer dans la balance.

M. Parra remercie d'abord les maires, les conseillers municipaux des communes du bassin de vie de Gramat, les conseillers généraux : MM. Verdier, Requier qui sont présents à cette séance.

Il demande à M. Theil pour quelle raison l'ordre du jour a été modifié en

passant directement au point n° 2.

M. Theil répond qu'il s'en excuse et demande à changer l'ordre du jour.

M. Parra remercie M. Theil d'avoir utilisé les mots « proximité » et « bassin de vie ». Mais il ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec le schéma départemental concernant le bassin de vie proposé par M. le préfet. A ses yeux, il y a absence de proximité.

M. Theil signale qu'un contrat de proximité a été signé entre les hôpitaux de Saint-Céré, Martel et Gramat.

M. Vermande, maire de Bio, fait partie des élus qui ont demandé le changement de l'ordre du jour afin de ne pas s'immiscer dans les affaires traitées par le Conseil municipal de ce soir. Il est accompagné de Mme Lamothe, infirmière retraitée de l'hôpital Louis Conte. Il a l'impression que le problème vient juste de surgir. Le personnel est pourtant mobilisé. Dès lors, il se demande pourquoi les élus locaux disaient jusqu'à maintenant qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Il est surpris de cette décision. Son conseil municipal a évoqué ce sujet lors de sa précédente séance qui s'est tenue le 12 juillet 2011.

Mme Roy répond que le passage à la TAA est repoussé depuis de nombreuses années. Cependant, ce dernier devrait être effectif en janvier 2012. M. Theil et Mme Roy ne sont informés de cette éventualité que depuis leur entrevue avec les deux directeurs de Gramat et de Saint-Céré qui s'est déroulée le jeudi 7 juillet 2011.

M. Theil explique qu'au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, ce sujet a été abordé mais qu'il a été repoussé à plusieurs reprises.

M. Sylvestre explique qu'il a pris la direction de la CME à la suite de M. Roy, soit en même temps qu'une

nouvelle réforme au niveau hospitalier. 5 médecins composent le répertoire de la CME. Le conseil de surveillance est composé de 9 membres. Il ajoute que l'hôpital de Gramat est depuis longtemps sur la sellette. Le directeur de Saint-Céré n'est que le directeur de Saint-Céré, Gramat n'est qu'un satellite.

Maintenant, il y a un directeur adjoint qui est 2 jours à Gramat, 2 jours à Martel et 1 jour à Saint-Céré.

M. Vermande demande comment peut-on sauver ce service et quelles seront les conséquences au niveau local et notamment sur le Trésor public qui est lui aussi en sursis.

M. Verdier explique que les maires et les conseils municipaux seront solidaires de Gramat.

M. Theil dit qu'en premier lieu, il faut mettre en avant tous les arguments médicaux, sociaux et financiers.

M. Requier, conseiller général et maire de Martel, est président du conseil d'administration de la Maison de retraite de Martel. Il expose que malgré ses fonctions au conseil de surveillance de la maison de retraite, il ne peut décider de rien dans la mesure où c'est le directeur de l'hôpital qui prend les décisions. L'ARS a pris du poids au niveau régional, mais elle est dirigée au niveau national. Il n'est pas contre les réformes ni la mutualisation, mais il est contre les suppressions de service à la population. La maison de retraite de Martel s'inquiète par rapport à l'éventuelle disparition de sa cuisine et l'éventualité d'un service via la cuisine centrale de Saint-Céré. Il faut être vigilant dans l'acceptation de réforme. Il faut maintenir le service public.

M. Sylvestre explique que le directeur adjoint l'a reçu dans son bureau le 11 juillet et qu'il été plus calme vis-à-vis des propos tenus lors de sa rencontre avec M. Theil et Mme Roy.

Mme Constans dit que l'hôpital

local est un service de proximité. Sur Saint-Céré par exemple, il y a aussi des réorientations vers les EHPAD.

M. Sylvestre remercie le personnel pour son investissement au quotidien.

M. Vermande ne comprend pas pourquoi on fait appel aux agences d'intérim pour recruter du personnel.

M. Sylvestre répond que de jeunes infirmières ne veulent pas venir travailler à Gramat. Elles préfèrent les services d'urgences des grandes villes. Le personnel en intérim coûte très cher à l'hôpital de Gramat.

Mme Poirrier demande ce qui se passerait si le service de médecine était supprimé.

M. Sylvestre expose que Gramat compte 120 lits en maison de retraite et 20 lits en médecine. Il y a aussi des consultations externes mais sont faibles.

Mme De La Cruz demande quel serait le rôle d'une maison pluridisciplinaire.

M. Theil répond qu'elle servirait à attirer des médecins, en leur proposant des locaux déjà prêts afin d'avoir des permanences de soins sur plusieurs spécialités. Pour l'instant, ce projet n'est qu'au stade des tractations. Le souci est que dans 5 ans, 4 médecins sur 8 seront à la retraite.

Mme Roy dit qu'il serait bien de pouvoir attirer des infirmières.

M. Sylvestre répond qu'il est difficile de demander à des médecins de venir avec leur famille alors qu'en zone rurale les services publics disparaissent.

M. Ruscassie demande si, mise à part la mise en place de la TAA au 1er janvier 2012, d'autres menaces pèsent pour le service de médecine ?

M. Sylvestre répond que les comptes sont si fragiles que la mise en place de la TAA mettrait en péril tout l'hôpital et non pas seulement le service de médecine.

M. Parra pense qu'il faudrait en informer la population.

M. Theil répond que la population sera informée puisque la presse est présente ce soir. Mais il veut, tout d'abord, avoir un rendez-vous avec l'ARS avant de rentrer dans les détails vis-à-vis de la population.

Mme Lamothe dit que si le service médecine disparaît, il faut aussi s'inquiéter pour les EHPAD.

M. Sylvestre répond qu'en effet la nuit, l'EHPAD bénéficie de l'infirmière du service de médecine.

Le Conseil municipal, où l'exposé de M. Theil, après en avoir délibéré a voté à l'unanimité des voix les motions ci-dessous :

- **manifeste** ses plus grandes craintes sur l'avenir des lits de médecine de l'hôpital de Gramat ;

- **demande** le maintien des lits de médecine et leur pérennité ;

- **souhaite** être entendu par l'Agence régionale de la santé et obtenir un rendez-vous avec son directeur ;

- **expose** que certains territoires comme celui de Gramat nécessite le maintien de ces services ;

- **demande** aux collectivités du bassin de vie de Gramat de prendre la même délibération que le Conseil municipal de Gramat.

A noter que le vice-président du Conseil général M. Jean-Claude Requier, M. le conseiller général M. Maxime Verdier, les maires ou leurs représentants des communes de Bio, Thémines, Couzou et Reilhac invités officiellement à cette séance ont manifesté leur soutien sans réserve à ces motions.

Excusés : M. le sénateur Jean Milhau, M. Dellac maire d'Issendolus, M. Chartroux maire de Thégra, M. Jallet maire de Rocamadour, M. Pingué maire de Padirac, M. Gratiat maire de Durbans, M. Gratiat maire du Bastit, M. Terlizzi maire d'Alvignac, M. Wattier maire de Rignac, M. Miquel président du Conseil général, apportent aussi tout leur soutien pour le maintien des lits de médecine à Gramat.

Marché public - Attribution du marché public Extension du réseau d'assainissement (avenue de Belgique, secteur Nozières et Croix-David)

M. Theil rappelle qu'afin de compléter le service d'assainissement collectif de la collectivité, il a été inscrit au budget annexe Eau et assainissement l'opération relative à l'extension du réseau d'assainissement (avenue de Belgique, cité Nozières et Croix-David).

La procédure de marché retenue a été une procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des marchés publics. L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé à publication le 22 avril 2011 dans un journal d'annonces légales (La Dépêche du Midi). Remise des plis le 23 mai 2011 à 11 heures au

plus tard.

Les critères retenus lors de la consultation étaient les suivants :

- prix des prestations : 45 % ;
- valeur technique des prestations : 35 % ;
- délai d'exécution : 20 %.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 31 mai 2011 pour l'ouverture des plis. 8 entreprises ont déposé une offre. Le maître d'œuvre a analysé les offres et procédé à leur classement. Conformément à l'article 28 du Code des marchés publics et au règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 16 juin 2011 a autorisé le maire à

négoier avec les trois entreprises les mieux disantes. Le fruit de la négociation a été présenté à la Commission d'appel d'offres lors de sa séance du 28 juillet 2011 qui a procédé au classement et au choix. Le classement a été présenté au Conseil municipal et joint à la note de synthèse.

Vu, la procédure adaptée, le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des voix**,

- approuve la passation du marché avec l'entreprise ayant effectué la proposition mieux disante, conformément au choix de la Commission d'appel d'offres à savoir :

Libellé	Entreprise retenue	Proposition tarifaire
Lot unique	CISE TP Unité travaux Midi-Pyrénées 1, chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ	202 693,89 € HT soit 242 421,89 € TTC Offre Variante

- autorise M. le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Mme Thepault demande la différence de proposition entre la variante et l'offre de base.

M. Theil répond que la variante consiste à l'utilisation de la trancheuse.

Libellé	Objet
Marché	Equipement La Garenne - Le marché est composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle : le marché s'élève à la somme de : - tranche ferme : 56 498,02 € HT soit 67 571,63 TTC - tranche conditionnelle : 2 532,57 € HT soit 3 028,95 € TTC Attribué à PROLUDIC – ZI l'Etang Vignon – BP 24 – 37210 VOUVRAY
Marché	Assistant à maîtrise d'ouvrage centre-ville Le marché est composé d'une tranche ferme et de quatre tranches conditionnelles : Le marché s'élève à la somme de : - tranche ferme : 14 673,75 € HT soit 17 549,80 € TTC - tranche conditionnelle 1 : 17 257,50 € HT soit 20 639,97 € TTC - tranche conditionnelle 2 : 10 773,75 € HT soit 12 885,40 € TTC - tranche conditionnelle 3 : 10 773,75 € HT soit 12 885,40 € TTC - tranche conditionnelle 4 : 10 773,75 € HT soit 12 885,40 € TTC Attribué à A2C – 30, avenue Cavaignac – 46300 GOURDON

TRIBUNE LIBRE

PRIMAIRE SOCIALISTE

Nous informons la population gramatoise que les primaires d'investiture du candidat de la Gauche à la présidentielle auront lieu les 9 et 16 octobre 2011, à la salle de l'ancienne bibliothèque, rue Pierre-Bonhomme à Gramat.

Section PS de GRAMAT

QUELLE INTERCOMMUNALITÉ POUR LE BASSIN DE VIE DE GRAMAT ?

Le bassin de vie ne se décrète pas par des élus, mais se constate tous les jours sur le terrain. Chaque Gramatois connaît notre bassin de vie.

Le regroupement des communes nous est imposé par la loi. Gramat doit faire partie d'une communauté de plus de 5 000 habitants. La logique voudrait que la communauté soit le bassin de vie, comme nous y incite la loi de décembre 2010. Il faut savoir que cette base communautaire n'empêche en rien le rapprochement avec d'autres sur des projets plus importants (traitement des déchets, tourisme, eau, ...). Cette communauté de bassin de vie confortera le rôle de bourg centre de Gramat et assurera la gestion locale des services de proximité, comme la petite enfance, le sport, le social, ... Ces services ne pourraient pas être gérés correctement sur une plus grande échelle que le bassin de vie.

Réfléchissons !

Le choix que nous allons faire s'imposera au territoire et à nos enfants pour au moins les vingt prochaines années.

Ne laissons pas refaire les erreurs du passé !

Michel SYLVESTRE, Michelle POIRRIER

Les enfants, dans l'apprentissage et la découverte du langage, sont très réceptifs aux sonorités, aux accents et aux rythmes des mots.

La littérature enfantine offre, comme les spectacles pour la petite enfance, ce partage et cette jubilation de jouer avec les mots : les goûter, les savourer, les déguster, les mélanger, les malaxer, les déformer...

Pendant deux jours, la Compagnie Les pieds bleus se pose à Gramat pour offrir :

- à ses tout-petits des écoles maternelles, crèche et RAM : spectacles, ateliers d'éveil musicaux et lectures d'albums,
- à tous :

Lundi 10 octobre 2011

à la Médiathèque Municipale
à 20 h 30 :

Rencontre conviviale autour des

spectacles et de la littérature "Petite enfance"- Entrée libre

Temps d'échange destiné aux parents et aux professionnels de la petite enfance animé par Hélène Poussin (comédienne - lectrice - formatrice de la Compagnie Les Pieds bleus)

Mardi 11 octobre 2011

à la Salle des fêtes de 19 h à 19 h 30

Bou Théâtre Musical Jeune Public - Cie Les Pieds Bleus - d'après *Bou et les 3 zours d'Elsa Valentin et Ilya Green (L'atelier du poisson soluble) - public de 1 à 6 ans Gratuit*

Cette histoire, on la connaît tous. Vous savez, celle de cette petite curieuse qui se perd en cueillant des fleurs dans la forêt... Non, pas le petit chaperon rouge, l'autre, celle qui rentre chez les trois ours. Sauf qu'ici, elle a perdu ses boucles blondes et son langage est étonnant, inattendu.

Ce spectacle mêle visuel (jeux d'ombres et d'images, mouvements chorégraphiés) et son (musique, chansons, jeux sur la sonorité des mots, bruitages).

En partenariat avec : le parc naturel régional des Causses du Quercy et la Communauté de communes du Pays de Gramat.

Renseignements :

Médiathèque : 05.65.38.84.63



LES RENDEZ-VOUS

* Retransmission d'une cyber-conférence à Gramat pour les 6e assises nationales du développement durable.

- jeudi 13 octobre à la cyberbase de 14 h 30 à 17 h 30 (entrée libre)

* Rendez-vous contes : un programme pour les plus petits à l'Espace conte à la médiathèque municipale :

- mercredi 19 octobre : 10 h 30-11 heures Les bêtises... Qui n'en fait pas ? Hein ? ;

- mercredi 16 novembre : 10 h 30-11 heures La nuit je rêve, je voyage...

Et aussi

- mercredi 21 décembre : 15 heures, salle de l'Horloge, à partir de 3 ans *Mère Noël au jardin enchanté* par la compagnie Arthemuses 31, de Toulouse (spectacle offert par la médiathèque municipale).

* Atelier d'écriture : reprise depuis le 6 septembre.

Voici les dates du dernier trimestre 2011 : les mardis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

* Cercle de lecture : reprise depuis le 27 septembre.

Voici les dates du dernier trimestre 2011 : les mardis 25 octobre, 22 novembre et 27 décembre.

* Café philo : il aura lieu à la

médiathèque municipale de Gramat, lors du dernier trimestre 2011.

La date sera communiquée ultérieurement, le thème est :

Quels changements en une génération ?

Attention : nouveaux horaires de la médiathèque Bibliothèque et cyberbase

	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Matin	10 h à 12 h	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	-	10 h à 12 h 30
Après-midi	-	13 h 30 à 18 h	-	14 h 18 h	13 h 30 à 18 h



NOUVEAU SERVICE : PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE

Proposé aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer

RENSEIGNEMENTS : MEDIATHEQUE AU 05.65.38.84.63.

Après un été bien rempli à l'accueil de loisirs sans hébergement, nos chers bambins ont repris l'école... et l'équipe des animatrices leur a préparé tout un programme pour les mercredis !

Voici donc les animations prévues pour cet automne jusqu'aux vacances d'octobre.

Le groupe des 6-12 ans va pouvoir s'adonner à diverses **activités scientifiques et techniques, bricolages, activités artistiques et manuelles** : construction de bateaux à eau, cerfs-volants, fusées, comètes et parachutes, cabane, modelage à l'argile, peinture, pliages qui volent, perles...

D'autre part nous ferons de la **cuisine** : confection de gâteaux au yaourt, sablés, sucettes au caramel, barbes à papa et popcorns, notamment pour la fête d'Halloween le vendredi 28 octobre !

Ce matin-là, bien sûr, les enfants déguisés en morts-vivants et autres vampires et citrouilles, défilent dans Gramat et visiteront les commerçants pour avoir les traditionnelles confiseries !

Enfin, outre les activités de bricolage et de création, les 6-12 ans pourront faire des jeux **d'expression théâtrale et de mimes**, ou encore, en fonction du temps et de la disponibilité du gymnase, nous ferons de **grands jeux sportifs**.

Une **sortie à Figeac est prévue au Festival du jeu** pendant les vacances, où de nombreuses animations interactives attendent les enfants, ainsi que des maquillages, jeux de société, activités scientifiques... (Chacun apportera son pique-nique).

En ce qui concerne les plus petits, les 3-6 ans s'amuseront autour des thèmes des films de **Walt Disney** :

jeux, devinettes, activités motrices... Nous proposerons à nos petits de créer des **masques pour la fête d'Halloween** : fantômes, diables, araignées.

D'autres activités et jeux extérieurs/intérieurs occuperont les enfants : dessins, peinture, et séance de vidéo.

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs vous souhaite à tous une excellente rentrée et espère vous voir très bientôt !

Accueil de loisirs sans hébergement
Avenue du 8 Mai 1945
46500 GRAMAT
(: 05 65 33 42 56) :
06 86 52 72 75
Site : www.gramat.fr
accueilde Loisirs.gramat@orange.fr

Les animatrices

COMMUNIQUÉ INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête dans notre commune du 31/10/2011 au 03/01/2012, sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les

interroger.

L'enquêteur sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil.

EMPLOI SERVICE

NOUVEL ESPACE INTERNET

Emploi Services est heureux de vous annoncer la création dans ses nouveaux locaux d'un espace indépendant destiné à tous ses salariés et demandeurs d'emplois, réalisation effectuée grâce à une subvention de la Direction du Travail du Lot.

Les personnes utiliseront un ordinateur avec connexion Internet pour consulter les offres d'emplois, faire des recherches de formations ou d'informations professionnelles, de taper ses CV et rédiger le projet de lettre de motivation. Un panneau d'affichage et de documentations diverses sont à leur entière disposition.

Catherine ou Mireille se feront un plaisir d'aider et de guider tous ceux qui viendront sur cet espace.

Annie, conseillère d'insertion professionnelle, pourra accompagner ceux qui le souhaitent dans leurs actions d'insertion.



La Directrice

Un projet de jardins familiaux

Dans le cadre de l'aménagement de La Garenne la municipalité souhaite réserver une zone à l'implantation de jardins familiaux, qu'on appelle aussi jardins partagés. Ce sera un aménagement esthétique de l'espace et aussi un lieu de vie, de rencontre et de partage autour du jardinage.

Si vous êtes intéressés à venir jardiner ou à participer à la création de ces jardins, faites-le nous savoir par courrier ou courriel (mairie.gramat@wanadoo.fr). Afin de présenter les conditions de participation de la mairie à ce projet une **réunion d'information est organisée à la mairie le mardi 25 octobre à 19 heures.**

LE SYNDICAT BAG DM

Ordures ménagères : le tri

Grâce aux efforts de tous le taux de refus depuis le début de l'année s'est amélioré, il est passé de 34 % au 1er janvier à 23.4 % fin août ce qui devrait réduire le coût du traitement des déchets triés pour notre collectivité.

Nous devons rester vigilant et continuer à nous améliorer.

Les dernières actions menées par le Syndicat pour faciliter ces améliorations sont diverses :

- une campagne de sensibilisation sur le tri a été organisée au mois d'août avec l'aide du SYDED auprès des Gramatois. 706 foyers ont été visités, 479 y ont participé, 212 absents ont reçu un avis de passage ;
- des visites d'information sont en cours dans toutes les

cantines et les restaurations collectives de la commune ;

- afin de maintenir propres les aires où sont entreposés les containers de la collecte et inciter certains à plus de civisme, une nouvelle signalétique a été mise en place. Le dépôt de déchets, même en sac, au pied des bacs n'est pas tolérable. Le verre (bouteilles, bocaux et pots) doit être déposé dans les « récup-verre » ; les déchets non ménagers (pneus, végétaux, métaux, encombrants, gravats, déchets toxiques, batteries, huile de moteur ou alimentaire, équipements électriques) doivent être apportés à la déchetterie. Les agents de collecte ne peuvent pas nettoyer et ramasser tout ce qui est parfois mis par terre dans les aires de propretés.

Rappel des points à retenir :

- dans les **BACS VERTS** il ne doit y avoir que des **EMBALLAGES** décrits sur les pictogrammes ;
- si vous avez un doute mettez vos déchets dans un sac poubelle dans le bac marron ;
- la communauté paye pour les incivilités de certains. Merci d'en faire part autour de vous, nous sommes à votre disposition pour vous y aider si nécessaire. Tél : 05 65 21 54 30 ;
- la déchetterie est à votre disposition pour les déchets non ménagers du lundi au samedi
 - de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
 - elle est fermée les lundi et jeudi matin ;
 - elle ferme à 17 heures le samedi.

Didier RUSCASSIE
Président du SM BAG-DM

COMMERCE

Changement d'adresse de l'agence ECF

(Auto- moto – Poids lourd – Code)

L'école de conduite de M. Alain Laval a quitté la rue Saint-Pierre pour établir ses bureaux avenue Gambetta (à coté de la Saur)
Tél. 05 65 38 79 51.



Perfectionner son anglais :

L'art de l'anglais

www.lartdelanglais.co.uk

Ann Roberts tél. 05 65 98 19 04

Changement de propriétaire Chaussures Régnières

Nouvelle propriétaire : Mme Murielle Manau - Tél. : 05 65 38 72 24.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 30 à 18 h 30

Mardi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 heures

Mercredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 heures

Judi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 heures

Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 heures

Samedi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h 30.

DISCOUNT M. Laval

avenue Alexandre Dumas - Tél. 06 33 58 66 14

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14 h 30 - 19 h - Mercredi : 9 h - 18 h 30

Vendredi : 14 h 30 - 19 h - Samedi : 9 h - 18 h 30

SOUTIEN SCOLAIRE ET AIDE AUX DEVOIRS

L'année scolaire 2011-2012 est la 10^e année de fonctionnement du soutien scolaire.

Le soutien scolaire débutera le lundi 10 octobre 2011. Il s'adresse aux collégiens de la 6^e à la 3^e rencontrant des difficultés en math, français, anglais... Ce soutien est gratuit et fonctionne grâce à des bénévoles, les lundis, mardis, jeudis, de 17 h 15 à 19 h 15 à l'accueil de loisirs, avenue du 8 Mai 1945. Une fiche d'inscription est à compléter à la mairie auprès du CCAS.

L'aide aux devoirs permet aux enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école primaire Clément Brouqui d'effectuer leurs devoirs. Cette action gratuite a débuté le lundi 26 septembre. Elle est assurée par du personnel communal, une assistante à la vie scolaire mise à disposition par le directeur de l'école et des bénévoles, les lundis, mardis, jeudis, de 17 heures à 18 heures dans deux salles du rez-de-chaussée de l'école. Une fiche d'inscription est à compléter à la mairie auprès du CCAS.

Si vous avez du temps libre et des connaissances en math, français, anglais... venez rejoindre l'équipe des bénévoles !
Merci d'avance.

Pour tout renseignement appeler au :
05 65 38 86 62.

Jacqueline ROY
Adjoint délégué

RAM

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) et l'accueil parental de Gramat ont repris leurs activités. En effet, 16 enfants accompagnés de leur nounou ou de leur maman étaient présents le jour de la réouverture. C'est un bon présage. Le programme d'activités se met en place.

Petit rappel des jours d'ouverture : mercredis matin et jeudis matin de 9 heures à 12 heures, sauf pendant les vacances scolaires.

Nicole votre animatrice

LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire pour les primaires et maternelles a eu lieu le lundi 5 septembre 2011. Minutieusement préparée la semaine précédente par les directeur et directrices, les enseignants et les agents municipaux, elle s'est déroulée dans de parfaites conditions.

M. Jean Claude Fessenmeyer, inspecteur d'académie, nouvellement affecté dans le département, est venu sur place dès le premier jour. Cette visite a été appréciée de l'ensemble du personnel enseignant.

Les effectifs sont relativement stables par rapport à l'année précédente : 182 au primaire, 85 à la maternelle Louis Mazet et 60 à la maternelle Clément Brouqui.

Aucun changement parmi le personnel enseignant, ni parmi les ATSEM des écoles maternelles. Deux nouvelles enseignantes ont intégré l'école primaire : Mmes Cassagne et Jannoty.

A noter une baisse du coût de revient du prix du repas cantine calculé sur l'année 2010, il est de 5,28 € (contre 5,63 en 2009). Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- pour les enfants domiciliés hors Gramat : 4,15 €, ce tarif est diminué de 1,10 € si la commune de résidence établit une convention avec la commune de Gramat ;
- pour les enfants domiciliés sur la commune de Gramat le tarif du repas reste inchangé à 2,13 €.

L'aide aux devoirs est reconduite à compter du 26 septembre de 17 heures à 18 heures.

Bonne rentrée scolaire à tous !

Jean PINQUIE
Adjoint délégué

RENCONTRES FRANCO-ANGLAISES

C'est dans une ambiance conviviale que se réunissent régulièrement quelques Français et quelques Britanniques. On converse dans les deux langues et chacun s'améliore dans celle qu'il maîtrise le moins tout en aidant les participants d'une autre nationalité.

Ces sympathiques soirées ont lieu tous les premiers et troisièmes mercredis du mois, de 19 h 30 à 21 h 30 à La Noiseraie – Café 46, entre Gramat et Rocamadour, au croisement de la D840 et de la D36.

Pour tout renseignement : tél. 05 65 38 75 75 ou 05 65 33 75 92.

Paul GIBERT

LA GARENNE

Cette rentrée scolaire 2011-2012 s'est effectuée dans de bonnes conditions. Tous les enseignants sont en poste devant les élèves. Le collège accueille cinq nouveaux professeurs qui sont partagés avec d'autres établissements du département du Lot. Les effectifs sont légèrement en baisse par rapport aux prévisions. On compte actuellement 296 élèves répartis sur trois divisions par niveau.

Cette nouvelle année a débuté par un accueil des élèves puis des familles. Mme Vignau, la nouvelle principale du collège, a présenté aux parents d'élèves les résultats très positifs de la session 2011. En effet, le collège a obtenu un excellent taux de réussite au diplôme national du brevet avec 94,7 % d'admis, soit cinq points de plus par rapport à l'année scolaire précédente. Le taux de passage en seconde générale et technologique est également en progrès avec 67,5 %. Tous les élèves ont obtenu une affectation qui correspond à leur choix.

Le collège va poursuivre les projets déjà engagés, depuis plusieurs années, comme la randonnée Quelle est belle ma 6e, le séjour au ski avec les élèves de 5e, le voyage en Auvergne avec les élèves de 4e, le cross du collège et la journée citoyenne.

Un nouveau partenariat se construit avec le Parc régional des causses et du Quercy autour de trois projets. Un travail sera mené sur la



découverte des zones humides et le développement de la citoyenneté européenne ; une action va s'inscrire en faveur du développement durable pour sensibiliser les jeunes à la consommation de fruits et de légumes, et enfin une activité qui aura pour objectif d'apprendre à reconnaître les cris des oiseaux présents sur le site.

Cette année divers ateliers vont être proposés aux élèves. Entre autres, il y aura cultivons la garenne, la chimie dans le jardin, l'atelier musical, l'atelier danse et l'atelier des arts plastiques.

Le dispositif spéléologie est également reconduit. Il permet aux élèves de pratiquer une activité sportive tout en abordant des notions de géologie, de karstrologie, d'hydrogéologie et de travailler sur la

préhistoire.

Le collège a été retenu pour participer au programme Comenius multilateral partnerships, autour du thème de la démocratie et de la citoyenneté, sous l'impulsion et la coordination du professeur d'espagnol.

Les travaux d'isolation des bâtiments par l'extérieur vont se poursuivre en 2012 et le collège entre, cette année, dans l'Environnement numérique de travail.

Voici une année scolaire qui s'annonce donc bien remplie.

Les personnels du collège

SAINTE-HÉLÈNE

L'école et le collège Sainte-Hélène affichent un certain optimisme au vu des effectifs en légère augmentation : 143 élèves en maternelle-primaire et 133 élèves en collège.

Le projet d'établissement basé sur les langues et dont l'objectif final est l'ouverture à l'autre, a vu la création d'une classe bilangue anglais-allemand à la rentrée 2011. Cela fait suite à l'ouverture de la filière anglais-espagnol à la rentrée 2010. Les projets ne s'arrêtent pas là car cette année, le grand projet est d'ouvrir une classe de seconde générale à la prochaine rentrée scolaire.

Nos atouts restent la garderie gratuite dès 7 h 30 le matin et le soir jusqu'à 19 heures, l'existence d'une classe d'inclusion scolaire (CLIS) en primaire et d'une enseignante

maître E qui intervient pour de la remédiation en classe ASH.

Dès la grande section de maternelle, nos tout-petits s'initient à l'anglais, dès le CM1 à l'espagnol et en CM 2 à l'allemand. En collège, des options variées sont proposées : le latin dès la 5e (puis en 4e et 3e), l'anglais renforcé ou l'option découverte professionnelle pour les 3es.

En parallèle à l'étude surveillée jusqu'à 19 heures, les professeurs assurent toujours des études encadrées 2 fois par semaine ; des ateliers artistiques tels que la chorale, le théâtre, l'écriture, le tennis de table sont proposés à la pause déjeuner à 13 heures.



A tous une bonne année scolaire qui, souhaitons-le, sera couronnée d'autant de succès au diplôme national du brevet qu'à la dernière session avec 96 % de réussite !

Vincent AUGÉAY
Chef d'établissement

L'activité estivale de l'association, et en particulier de son régisseur, a été dense. Celle-ci s'est traduite par :

- l'aide à l'organisation de quatre concerts au profit des Amis des orgues ;
- l'organisation du Festival country du 18 au 21 août avec une soirée supplémentaire organisée avec l'association des commerçants ;
- l'organisation du 6 au 8 août, en collaboration étroite avec la Mairie, de la fête de Gramat ;
- une participation au déroulement des courses hippiques ;
- l'organisation de brocantes et marchés des artisans et produits régionaux.

Un point global a eu lieu le mardi 27 septembre 2011 avec les associations adhérentes.

Une animation de Gramat, pendant les mois d'hiver et de printemps, va être mise en place. Cette innovation, en coopération étroite avec la Mairie,

conduira à la création d'un programme de spectacles. Celui-ci s'adressera aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Il comprendra à la fois du théâtre, du cirque, des interprétations de musique française et de créateurs de paroles et musique, des concerts de musique classique, de la danse en ligne, des concerts de jazz et de musique traditionnelle, le marché de Noël avec des animations nouvelles, la fête de la musique.

C'est un vaste programme ambitieux qui sera une réussite si les Gramatois sont au rendez-vous. Un dépliant paraîtra en novembre 2011 indiquant la liste des spectacles avec un résumé de chacun d'eux.

Par avance, je tiens à vous remercier pour votre participation future qui fera de Gramat une ville encore plus active avec son programme d'animations annuelles.

Gramat animation culturelle
Le président

BELLE AFFLUENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

La troisième édition du forum organisé par les associations sportives à la salle des fêtes de Gramat dimanche et lundi a connu un beau succès. Les familles, sur les 2 jours, et les écoles et collèges, le lundi, sont venus en nombre pour s'informer et souvent concrétiser des inscriptions pour la saison qui commence.

11 associations sportives (badminton, cyclotourisme, football, gymnastique, Gymnastique volontaire, handball, judo, karaté, natation, tennis, tir à l'arc), 3 écoles de danse et la randonnée équestre étaient présentes et se sont montrées satisfaites du succès de ces journées et des nombreux contacts qui ont pu être noués.

Ce fut également l'occasion pour les dirigeants et éducateurs des différentes disciplines de se côtoyer de façon très conviviale et d'envisager les futures actions (fête des sports et forum) autour du verre de l'amitié offert par la municipalité représentée par Mme Curtet, maire-adjoint, Mme Poirrier et M. Jubert, conseillers, qui sont aussi tous deux dirigeants de club.

Il est toujours possible aux familles de prendre contact avec les responsables des clubs cités dans l'article Activités.

Jean-Michel CHALADE



Catégories (responsable, entraînements, matchs) :

U7/U8/U9 (2003/2004/2005) : Hervé Jauliac 05 65 38 76 86 / 06 75 76 15 21 ;
Mercredi et samedi matin à 10 h 15 à Gramat (gymnase possible le mercredi) ;
Matchs le samedi après-midi à Rocamadour (et entraînements si besoin).

U10/U11 (2001/2002) : Vincent Laparro 05 65 40 84 71 / 06 89 53 72 19 ;
Mercredi et vendredi à 17 h 30 à Mayrinhac puis à Thégra ;
Matchs à Miers.

U12/U13 (1999/2000) : Thierry Boussac 05 65 33 14 63 / 06 82 44 13 31 ;
Mercredi et vendredi à 17 h 30 à Mayrinhac ou Thégra ;
Matchs le samedi à Mayrinhac.

U14/U15 (1997/1998) : Laurent Bonnet 05 65 11 21 70 / 06 83 88 43 21 ;
Mercredi 18 heures à Prudhomat, vendredi à 17 h 30 à Prudhomat ou Thégra ;
Matchs le samedi à Miers, Biars ou Prudhomat.

U16/U17 (1995/1996) : Alain Marignier 05 65 32 64 50 / 06 87 17 76 51 ;
Mercredi et vendredi 18 heures à Biars. Matchs le samedi à Biars ou Thégra.

U18/U19 (1993/1994) Pierre Vergine 05 65 40 92 11 / 06 45 91 63 03 ;
Mercredi et vendredi 20 heures à Biars. Matchs le samedi à Biars ou Thégra.

Contact :

Jean-Michel Chalade
Cancel 46500 GRAMAT
05 65 33 10 03 / 06 08 85 09 93
fclfoot@free.fr
blogdufcl.skyrock.com ;

Jean-Michel CHALADE

SPORT – SANTÉ

La Gymnastique volontaire de Gramat a repris ses séances. Elle s'adresse à tout le monde, de tout âge.

La Gymnastique volontaire de Gramat existe depuis 1971. Ses séances sont assurées par 5 animateurs et animatrices diplômés. Elle dépend de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

La pratique régulière d'une activité physique modérée, sans esprit de compétition, a des effets positifs sur la santé : baisse du rythme cardiaque, de la pression artérielle, baisse des risques d'accidents cardio-vasculaires... Elle permet également d'améliorer l'aptitude au travail, l'aptitude au stress.

Gym 3 pommes

Pour les jeunes enfants de 4 à 6 ans, filles et garçons, pour les faire agir seuls ou avec les autres, reconnaître l'espace et le temps, leur faire découvrir leurs possibilités d'action et d'expression.
Séance : les mercredis à 11 heures, au dojo.

Les adultes peuvent pratiquer pour la même cotisation une à six séances hebdomadaires.

Gym plutôt tonique

Pour développer ses potentiels physiques, apprendre à gérer l'effort, maintenir durablement son intégrité physique dans un environnement évolutif.

Séances : les lundis à 20 h 30, mardis à 9 heures, mercredis à 18 h 30, vendredis à 9 heures, à la salle des fêtes.

Gym plus douce

Pour se ré-entraîner à l'effort, récupérer des aptitudes physiques antérieures, s'intégrer et agir en groupe.

Séance : les mardis à 10 h 15, jeudis à 14 h 30, à la salle des fêtes

Stretching

Si vous êtes également intéressé par les étirements et la respiration.

Séance : les mardis à 18 h 30, à la salle des fêtes.

Acti'marche

Pour optimiser son capital santé et sa dépense physique, pour les sédentaires voulant reprendre une activité physique et les pratiquants de compléter le travail énergétique de la séance de gym pratiquez la marche dynamique pendant 45 min sur terrain plat (à partir du 15 octobre), par n'importe quel temps.

Séances : les lundis et jeudis à 9 heures, sur la piste d'athlétisme du terrain de rugby en début de saison.

Les séances se prolongent dans l'année par des sorties (randonnée, culturelle autour du département, marche en raquettes dans le Cantal), par des stages proposés par le comité du Lot, la journée départementale ou régionale...

Vous pouvez assister aux séances, voire à participer gratuitement pendant deux séances. Vous pouvez également vous renseigner au 06 07 90 01 42 ou 05 65 33 14 26.

Le bureau

NATATION

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2011

Un stage toujours très profitable au Pas-de-la-Caze



Une trentaine de nageurs gramatois ont participé au traditionnel stage au Pas-de-la-Caze, durant la première semaine des vacances de Pâques.

Ils étaient encadrés par Jacques Andrieu et Nicolas Jarroson, maîtres nageurs, aidés par Sami Cailleau, Julien Costes et Valentin Gratias qui faisaient leurs premiers pas en tant qu'assistants éducateurs. Claudine Gratias et Isabelle Laparro complétaient l'encadrement et ont su, par leur présence, rassurer les plus jeunes stagiaires.

Quatre benjamins à la Coupe de France



Une sélection départementale, avec 4 Gramatois (Mathilde Costes, Margot Dolphyn, Lucas Gonthier et Marie Lamouroux) s'est rendue fin juin à Pons (Charente maritime) pour participer à la Coupe de France benjamins des départements (trophée Alex Jany).

Pour s'y préparer, les meilleurs benjamins lotois (12 et 13 ans) ont été regroupés pour un stage départemental mi-juin 2011 à la piscine de Gramat, encadrés par Marion Planté, Ludovicournac et Jacques Andrieu, Annie Perez s'occupant de la logistique.

Hébergés à l'hôtel Le Bordeaux, 25 nageuses et nageurs ont pu bénéficier, grâce à la mise à disposition du bassin par la communauté de communes, de 6 entraînements durant le week-end, dans une excellente ambiance.

Meeting sprint à Gramat le 3 juillet

On a pu assister aux victoires d'Audrey Bedoch, Typhaine Pontiroli et Florine Sanchez, Audrey Pontiroli, Sami Cailleau et Lou Lacaze sont montés sur le podium. Typhaine a remporté le super sprint minimes, Audrey est finaliste en cadettes.

Demi-fond à Lafrançaise le 10 juillet

Victoires d'Audrey Bedoch et Lucas Gonthier, podium pour Manon Auriel, Marie Lamouroux, Julien Coste, Elisa Gonthier, Noah Mieulet, Marie-Françoise Lebecq et Mathilde Coste.

Traversée du lac de l'Isle-Jourdain le 14 juillet

Deux participants seulement pour un doublé sur 1 000 m cadets, Julien Coste devançant Valentin Gratias.

Gramat remporte le challenge des jeunes



Sur 11 clubs classés en Midi-Pyrénées, les jeunes poussins et benjamins gramatois ont remporté le challenge des jeunes Yvette Andrada qui se dispute sur 2 journées, à Fleurance fin juin et à Biars le 17 juillet.

Chaque participant dispute 3 épreuves individuelles et 1 relais et le total des points attribués à chaque performance donne le résultat final.

Interclubs et triathlon à Revel le 24 juillet

Les benjamins et benjamins gramatois ont confirmé les bons résultats obtenus lors de la victoire dans le challenge Yvette Andrada. Les 2 équipes remportent la coupe régionale interclubs.



Les benjamins (Méline Alvès, Mathilde Coste, Margot Dolphyn, Marie Lamouroux), sont premières, les benjamins (Guillaume Crémoux, Benjamin Forest, Lucas Gonthier et Antonin Sélébran) troisièmes.

Les poussins ont fait presque aussi bien puisque les filles de l'équipe A (Sara Lacaze, Marie-Françoise Lebecq, Léa Lozano, Cassandre Neveu) sont deuxièmes, l'équipe B (Amélie Cordanie, Emilie Doumerc, Elisa Gonthier, Kimberly Taurand), septième.

Les poussins A (Pierre Crémoux, Pierre-Arnaud Goutal, Lucas Laparro, Paul Mazet) sont troisièmes, l'équipe B (Bédué, Arthur Laparro, Noah Mieulet, Victor Poujade) septième.

Deuxième place également pour les minimes filles (Léa Baudet, Lou Lacaze, Audrey et Typhaine Pontiroli). Les minimes garçons (Benoit Giard, Pierre Mazet, Alexandre Poujade, Pierre Sélébran) sont cinquièmes.

Au triathlon, Audrey Bedoch est championne Midi-Pyrénées cadettes, Cédric Delahaye troisième junior-senior. Ont participé également Anna Poujade, Julien Coste, Quentin Forest et Valentin Gratias.

Pentathlon régional à Castelsarrasin le dimanche 31 juillet

19 Gramatois ont participé aux épreuves du Pentathlon régional. Une compétition exigeante qui demande aux participants un travail important puisqu'ils doivent être en mesure

d'enchaîner, dans la journée, un 50 m (benjamins) ou un 100 m (minimes à seniors) dans chacune des quatre nages plus un 100 m 4 nages. Les Gramatois se sont, une nouvelle fois, brillamment comportés en remportant cinq titres régionaux et deux deuxième places.

Résultats filles : 1ères Marie Lamouroux, Margot Dolphyn, Lou Lacaze, Typhaine Pontiroli, Audrey Bedoch ; podium pour Méline Alvès. Ont participé Marjorie Delahaye, Anna Poujade, Mathilde Coste.

Résultats garçons : benjamins 1 : 4e Antonin Sélébran ; benjamins 2 : 1er Lucas Gonthier, 6e Benjamin Forest, 10e Quentin Forest ; minimes 1 : 9e Alexandre Poujade, 10e Pierre Sélébran ; minimes 2 : 9e Jean-Baptiste Leguay ; cadets 1 : 4e Julien Coste, 6e Valentin Gratias ; juniors seniors : 5e Cédric Delahaye.

A Gourdon, les filles gagnent les interclubs, les garçons cinquièmes



Les filles sont championnes Midi-Pyrénées comme en 2010

Gramat s'est déplacé en nombre pour participer aux interclubs toutes catégories, avec 3 équipes féminines et 4 masculines mais aussi en qualité puisque l'équipe 1 filles est championne Midi-Pyrénées et l'équipe 1 garçons se classe cinquième.

10 épreuves individuelles (2 par nageur) et 2 relais étaient au programme de cette compétition par équipes dont les points obtenus comptent pour le classement national des clubs.

En féminines, l'équipe 1 constituée d'Audrey Bedoch, Marjorie Delahaye, Lou Lacaze, Audrey et Typhaine Pontiroli remporte, comme en 2010, le titre régional.

Gramat 2 (Méline Alvès, Caroline Lafarguette, Marie Lamouroux et Marie-Françoise Lebecq) est quatorzième, et Gramat 3 (Margot Dolphyn, Sarah Lacaze, Léa Lozano et Anna Poujade) dix-septième, sur un total de 26 équipes.

Chez les garçons, l'équipe 1 composée de Sami Cailleau, Gabriel Carbonnel, Julien Coste, Cédric Delahaye et Valentin Gratias, se classe cinquième. 24 équipes ont participé. L'équipe 2 (Benoit Giard, Nicolas Jarroson, Jean-Baptiste Leguay et Antonin Sélébran) est quatorzième, l'équipe 3 (Quentin Forest, Lucas Gonthier, Valentin Salle, Pierre Sélébran) dix-huitième et l'équipe 4 (Guillaume Auriel, Pierre Crémoux, Pierre-Arnaud Goutal et Lucas Laparro) vingt-quatrième.

A Saint-Céré, au critérium régional : 8 titres et des podiums

Le critérium Midi-Pyrénées s'est déroulé samedi 13 août.

Pour les avenirs, poussins et benjamins gramatois : 8 titres régionaux, 4 deuxième et 2 troisième places. 3 titres pour Lucas Gonthier (benjamin), 1 titre pour Emilie Doumerc (avenir 2002), 1 titre pour Marie Lamouroux (benjamine), 1 titre pour Margot Dolphyn (benjamine).

Première places également pour les deux relais 10x50 m nage libre filles (Mathilde Coste, Natalène Sylvestre, Méline Alvès, Manon Auriel, Kimberly Taurand, Marie-Françoise Lebecq,

Emilie Doumerc, Léa Lozano, Marie Lamouroux, Margot Dolphyn) et garçons (Antonin Selebran, Guillaume Crémoux, Guillaume Auriel, Pierre Crémoux, Valentin Salle, Noah Mialet, Paul Mazet, Pierre-Arnaud Goutal, Lucas Laparro, Lucas Gonthier). Podiums pour Emilie Doumerc, Méline Alvès (benjamine), Marie Lamouroux, Antonin Sélébran (benjamin), Marie-Françoise Lebecq (poussine) et Pierre Crémoux (poussin).

Ont participé, un peu plus loin dans le classement, Angélo Bédué, Romain Bonnet, Amélie Cordani, Robin Balbarie, Morgane Favreau, Elisa Gonthier, Anaïs Goutal, Arthur Laparro, Louis Lasfargues, Margaux Maffray-Adgié, Clara Maynard, Stessy Navarro, Lilou Salle, Kelly Taurand.

32 titres pour 52 podiums aux championnats des Pyrénées

La JSJ Natation s'est encore distinguée à Decazeville lors des championnats des Pyrénées avec 67 médailles dont 50 pour les filles (33 titres régionaux, 6 deuxième et 11 troisième places) et 17 pour les garçons (9, 5, 3). Un bon palmarès, notamment chez les filles qui dépassent les résultats de la saison précédente, les garçons, moins nombreux, étant en retrait.

Chez les filles, en individuel, on retrouve les valeurs sûres, Typhaine Pontiroli et Audrey Bedoch (7 titres et des podiums) ; 6 première places pour Margot Dolphyn, 4 titres pour Marie Lamouroux ; Méline Alvès et Lou Lacaze (3 titres) ; Marjorie Delahaye, Caroline Lafarguette, Corentine Roques, Natalène Sylvestre collectionnent des podiums.

En relais, 1ères places des benjamines (Alvès, Dolphyn, Lamouroux, Sylvestre) à 3 relais, des cadettes (Bedoch, Delahaye, Lacaze, Pontiroli), 3e place des cadettes (Bedoch, Lacaze, Pontiroli, Roques).

En garçons, Lucas Gonthier obtient 6 titres ; Julien Coste est 1er sur 200 pap et 2 podiums ; Guillaume Crémoux un titre ; Jean-Baptiste Leguay 3 podiums ; Valentin Gratias, Pierre Mazet montent sur le podium. Champion le relais 4x200 nage libre cadets (Carbonnel, Coste, Gratias,

Leguay), 3e le relais minimes (Carbonnel, Gonthier, Leguay, Mazet).

4 Gramatois à la Coupe de France des régions

Retenus pour leurs performances au cours de la saison estivale, qu'ils ont confirmées lors des championnats des Pyrénées, 3 nageuses et 1 nageur gramatois ont intégré la sélection Midi-Pyrénées qui a disputé, samedi 27 et dimanche 28 août, à Barbezieux-Saint-Hilaire (16) en Poitou-Charentes, la 14e Coupe de France des régions de natation estivale.

Il s'agit d'Audrey Bedoch (cadette), Lou Lacaze, Typhaine Pontiroli et Jean-Baptiste Leguay (minimes).

Audrey a, de surcroît, été désignée, par le groupe, capitaine de la délégation, avec Louis Audubert de Bretenoux-Biars. Un honneur amplement mérité.

La délégation de Midi-Pyrénées n'a pas réédité l'exploit de conserver le titre acquis l'an dernier. Le Dauphiné-Savoie remporte cette 14e édition.

En juillet (à Saint-Céré) et en août (à Gramat) les débutants avenir et poussins ont disputé des mini

compétitions toujours très appréciées.

Championnats du Lot le 3 septembre à Souillac

Pour clôturer la saison, les Gramatois ont ramené 11 titres, 9 deuxièmes places et 8 troisièmes places sur des épreuves de 50 m dans les quatre styles de nages.

Rendez-vous en 2012 !

Jean-Michel CHALADE

TOURNOI ANNUEL DE TENNIS

Pour 2011, le club de Gramat a reconduit les dates de son tournoi annuel en août : celui-ci a eu lieu du 7 au 21 août. Nous avons enregistré 74 participants et 84 inscriptions (un joueur peut faire 2 tableaux) ; une légère baisse par rapport à 2010 ce qui n'a pas empêché l'ambiance d'être très conviviale.

Nous avons assisté à des matchs souvent très acharnés pendant cette quinzaine où le soleil était aussi de la partie. Les 3 derniers jours ont été caniculaires et nous devons saluer le courage des joueurs sur les terrains, en particulier la finale dames qui a duré 3 heures. A noter que la vainqueur Sofia Roland-Estrada n'est âgée que de 12 ans et a déjà un classement de 5/6 ; d'ailleurs, à la rentrée, elle va intégrer le pôle Espoir tennis.

La réussite de ce tournoi est due à plusieurs facteurs et, c'est pourquoi, les dirigeants du club tiennent à remercier :

- tout d'abord les joueurs qui se sont inscrits à notre tournoi ;

- tous les généreux sponsors qui nous permettent de récompenser ces adeptes de la petite balle jaune et dont les noms ont été affichés au club durant toute la durée du tournoi ;



Palmarès

Seniors messieurs

Vainqueur : Marcelo Jofre.

Finaliste : Stanislav Ichkov.

1/2 finaliste : Maxime Labrousse.

1/2 finaliste : Jean-Charles Lavenant

Consolante 4e série

Vainqueur : Elie Messeca.

Finaliste : Jean-Jacques Delpech

+35 ans messieurs

Vainqueur : Jean-Michel Bousquet.

Finaliste : Laurent Bouquin.

Dames

Vainqueur : Sofia Roland-Estrada.

Finaliste : Perrine Camboulives.

1/2 finaliste : Carine Brun.

1/2 finaliste : Louise Fouche.

Doubles mixtes

Vainqueur : Jean-Noël Tixier

Mélanie Lapergue.

Finaliste : Vincent Manie

Marie Courtiol.

- tous les bénévoles qui ont assuré des tâches permettant le bon déroulement de cette compétition ;

- la municipalité pour le prêt des salles de sport.

Lors de son discours, la présidente a remercié Mme Claudine Curtet, adjointe à la Culture et aux Sports, présente aux finales.

Après avoir remis les récompenses aux joueuses et joueurs, nous nous sommes réunis autour du pot de l'amitié.

Pour clôturer ce tournoi 2011, une cinquantaine de convives se retrouvaient pour déguster une bonne et copieuse paëlla.

Nous reconduirons les mêmes dates pour 2012.

Michelle POIRRIER
Présidente

ACTIVITES

SPORT

ACL GRAMAT MULTISPORTS

Cyril Perrin - ACL du CEA Gramat – Route de Reilhac - BP 80200
46500 GRAMAT - tél. : 05 65 10 54 94 (le jeudi)
Courriel : contact@acl-gramat.fr
Site : <http://acl-gramat.fr>

ACL GRAMAT BADMINTON (dès 8 ans)

Yves Lagarde - Méjestèves 46500 LAVERGNE - tél. : 05 65 33 42 57
Courriel : yves.lagarde@gmail.com

CYCLO CLUB GRAMAT (adultes)

Robert Bruel - Janoutou 46500 GRAMAT - tél. : 05 65 38 81 16
Courriel : robert.bruel@sfr.fr ou ccggramat@wanadoo.fr

FOOTBALL CLUB CAUSSE-LIMARGUE (foot jeunes dès 5 ans 1/2) label FFF

Jean-Michel Chalade - Cancel - 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 33 10 03 / 06 08 85 09 93
Courriel : FCCLfoot@free.fr
Site : <http://blogdufcl.skyrock.com/>

A.S CAUSSE LIMARGUE (seniors)

Bruno Rougie – Lacéréde - 46500 BIO
tél. : 05 65 33 72 35 / 07 86 40 90 89
Courriel : rougiebruno@orange.fr

GYMNAST CLUB GRAMATOIS (dès 2 ans) label petite enfance FFG

Isabelle et Pierre Blot- Cahuac 46120 AYNAC
tél.: 05 65 38 96 21 / 06 45 03 00 53
Monique Truel – 46500 PADIRAC - tél. : 05 65 33 66 63
Courriel : gymclubgramat@free.fr
Site : <http://gymclubgramat.free.fr>

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (adultes et baby-gym dès 4 ans)

Jacques Andrieu - Mas de Cauze - 46300 ST PROJET
tél. : 06 07 90 01 42
Courriel : andrieu.jac@wanadoo.fr

JS GRAMAT HANDBALL (dès 5 ans) label d'argent FFHB

Impasse Léo Lagrange 46500 GRAMAT
Jean-François Laplaze - Terrou - 46500 GRAMAT
tél. : 06 78 13 73 03
Courriel : jf.laplaze@wanadoo.fr - jsghandball@free.fr
ou contact@jsghandball.fr
Site : www.jsghandball.fr

JUDO CLUB GRAMATOIS (dès 6 ans)

Luc et Martine Jubert - 11 rue du Barry - 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 33 19 95
Courriel : lucjubert@orange.fr - jcgramat@orange.fr
Site : www.judoclubgramat.blogspot.com

TADASHI KARATE GRAMAT – BODY KARATE

Antoine et Marie-Pierre Vilchez - Le Bourg - 46500 MAYRINHAC-
LENTOUR - tél. : 06 88 80 79 78 / 05 65 40 10 39
Courriel : antoine.vilchez0398@orange.fr

GRAMAT SPORT BOULES - LYONNAISE

Robert Farguette - Le bourg 46500 THEGRA
tél. : 05 65 38 78 26 – fax : 05 65 33 71 69
Courriel : bes.didier@wanadoo.fr

JSG NATATION ESTIVALE, enfants, adultes, aqua-gym

Claudine Gratias – Combe de Gary – 46500 THEGRA
tél. : 05 65 33 12 45 / 06 61 83 92 54
Courriel: claudine.gratias@orange.fr
Annie Perez– Barthes - 46320 FLAUJAC-GARE - tél. : 05 65 40 54 10
Courriel : annie-michel.perez@orange.fr
CENTRE AQUA-RECREATIF - tél. : 05 65 38 78 90
(ouvert juin, juillet et août)
Site : www.cascades-du-cause.fr

AMICALE BOULISTE GRAMATOISE PETANQUE

Pierre Bargues - 105 Av. François Souladie – 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 33 12 54
Courriel : alain.peligry@orange.fr

JSG RUGBY

Françoise Leoty – 2 rue de la Balmelle – 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 38 28 56
Alain Lahaye – 12 rue Antoine Dubois - 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 33 66 64 / 06 19 02 64 19
Courriel : a-lahaye@wanadoo.fr
Maison du rugby - rue P. de Coubertin - 46500 GRAMAT
tél./fax : 05 65 10 68 01
Courriel : jsrugby@free.fr – Site : jsrugby.free.fr

ECOLE DE RUGBY (dès 6 ans) label FFR

Jacques Andrieu - tél. : 06 07 90 01 42
Courriel : andrieu.jac@wanadoo.fr

JS GRAMAT TENNIS (dès 5 ans)

Michelle Poirrier - Found del couderc 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 10 69 01
Courriel : michelle.poirrier@sfr.fr
Site : www.club.fft.fr/tc.gramat

LES ARCHERS DU CAUSSE (tir à l'arc dès 8 ans)

Jean-louis Dell'Agnese - tél. : 05 65 33 18 61 / 06 81 91 60 77
Courriel : archers.causse@orange.fr - marielouis.peyrot@wanadoo.fr

SPORTS SCOLAIRES UNSS COLLEGES USEP PRIMAIRE

Collège La Garenne - avenue de la Garenne - 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 38 70 75
Courriel : 0460565p@ac-toulouse.fr
Site : ac-toulouse.fr/col-garenne-gramat

Collège Sainte-Hélène - rue Pierre Bonhomme 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 38 72 94
Courriel : sainte.helene46@wanadoo.fr

Ecole primaire Clément Brouqui - avenue François Souladé
46500 GRAMAT - tél. : 05 65 38 75 15 6
Courriel : ce.0460342x@ac-toulouse.fr

SERVICE DES SPORTS

Mairie : tél. 05 65 38 70 41 - fax 05 65 38 79 90
Courriel : accueil.gramat@wanadoo.fr
Site : <http://www.gramat.fr/>

Jean-Michel Chalade 05 65 33 10 03 / 09 50 21 30 60
(tél. + répondeur) - 06 08 85 09 93
Courriel : jmchalade@free.fr

Jacques Andrieu 05 65 37 98 61 (tél.) / 06 07 90 01 42
05 65 41 90 19 (fax)
Courriel : andrieu.jac@wanadoo.fr

DANSE

Association AYAWA (danse africaine)
Sophie Vilard – Le Garroustie 46500 ROCAMADOUR
tél. : 05 65 11 93 22 / 06 32 67 14 16
Florence Bladou - tél. : 05-65-38-79-71
Courriel : sophiepayrol@hotmail.fr

Viens danser (salsa)
Christine et Philippe Jarrosson – Cancel 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 38 13 18 / 06 71 77 29 15 / 06 79 87 81 13
Christophe Richard – tél.: 06 18 72 40 32
Courriel : info@viensdanser.fr
Site : www.viensdanser.fr

Canyon's dancers (danse country)
Suzy Marty – route de Théminettes 46120 THEMINES
tél. : 05 65 40 84 61
Courriel : suzy.marty321@orange.fr

L'Etoile du causse (danse de salon)
Yvon Amadieu – Camp de Foy 46130 BRETENOUX – tél. : 05 65 38 67 08

La Halle aux danses (danses traditionnelles)
Boutique Naturellement – place de la Halle - tél. : 05-65-33-80-30

Ecole de danse Dominique ALRIVIE
Dominique Alrivie – 9 rue Mozart 46400 ST-CERE
tél. : 05 65 38 10 31
Courriel : alriviedanse@wanadoo.fr

Ecole de danse Cécile BOUZOU

Cécile Bouzou – Champs de Nicole 46130 PRUDHOMAT
tél. : 05 65 38 49 49 / 06 75 10 33 51
Courriel : ecolededanse.c.bouzou@orange.fr

CHEVAL

Association EquiLiberté (randonnée, attelage)
Claude Mabit – Pech Farat - 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 34 14 87 / 06 98 12 82 64
Courriel : cmabit@free.fr
Site : www.equiliberte.fr

Centre équestre Le Parador
Michel Guglielmetti - La Balme 46500 ISSENDOLUS
tél. : 06 07 68 67 54
Courriel : guglielmetti.michel@wanadoo.fr
Site : <http://parador.ffe.com/>

Poney-club de Gramat-Rocamadour
Jean Fournols - Domaine de Bournerie 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 38 84 00 / 06 82 19 93 10
Courriel : jean-fournols@orange.fr

MUSIQUE

MUSIC PASSION (école de musique)
Frédéric Rouquie - tél. : 06 86 73 62 93
Formation musicale, éveil musical (enfants de 4 à 7 ans)
Chorale enfants (7 ans et plus)

Les Chœurs du causse
Marie-Christine Houzé

Les Amis des orgues – Les Musicales du causse
Lucien Vayssié - tél. : 05 65 38 71 30

Causse Country Club (festival country)
Grégory Serres - avenue Louis Mazet 46500 GRAMAT
tél. : 05 65 40 20 74
Courriel : causecountryclub.gramat@wanadoo.fr
Site : www.gramatcountryfestival46.com

AUTRE

Si Gramat m'était conté (histoire locale)
Françoise Maynard - tél. : 05 65 38 74 09

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : J. HALGAND - B. VIALATTE
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2011

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

CLUB DE LA GAÏETÉ

Les mois d'été sont passés si vite ! Les adhérents ont pour la plupart été bien occupés. Entre les nombreux touristes, on se revoit. Un petit bonjour, quelques mots et bavardages par ci, par là, chez les commerçants, à l'occasion des fêtes locales, et autres.

Le Bureau a continué comme à l'habitude. Le Conseil d'administration prépare activement les voyages et les sorties de 2012. Toujours en reprenant les sorties traditionnelles, mais aussi en recherchant des nouveautés attractives. On vient de programmer une sortie spectacle music-hall pour le lundi 28 novembre 2011 après-midi.

Les activités permanentes de jeux de société continuent toujours tout l'été. Rappelons qu'ils ont lieu l'après-midi à la salle du club, tous les mardis et vendredis. Si vous aimez la belote, le scrabble et bien d'autres jeux, il vous suffit d'être adhérent pour y participer. Bien sûr, vous pouvez venir à plusieurs. C'est mieux. Il y a aussi la pétanque.

Le vendredi 26 août a eu lieu la kermesse Foire à tout. Il y avait beaucoup d'exposants inscrits, une cinquantaine. Tout avait été bien programmé... sauf le beau temps.

Très tôt le matin un gros orage est venu tenter de tuer l'optimisme. Certains ne sont pas venus. Au milieu des trombes d'eau, on disait avec suffisamment de conviction que le temps allait s'arranger. La pluie a bien cessé une petite partie de la matinée, et les clients flânaient çà et là, à la recherche de l'article rare, de produits alimentaires de qualité et autres. Délicatement protégés dans leurs paniers, les bons gâteaux confectionnés par les adhérents arrivaient pour la vente au stand du club, et il y en avait ! Grand merci à nos bonnes cuisinières.

La pluie est vite réapparue quasiment sans cesser au long de la journée. On a donc consommé plus de gaufres et cafés chauds que de boissons fraîches. Les exposants ont disposé, déposé, puis remis, leurs bâches protectrices. Entre les gouttières, les bénévoles ont cultivé leur bonne humeur en picorant les délicieuses fraises et les chichis gentiment offerts. Malgré tout, l'humour était là. On a vu le pire temps, ce sera donc meilleur l'année prochaine.

Le 15 juillet, les adhérents ont pris le chemin du Cantal à Jussac pour assister en soirée au spectacle pyrotechnique intitulé *Les gens d'ici*.

Chemin faisant, une halte a été programmée dans une ferme de Grandelle pour profiter des achats d'articles fabriqués artisanalement. Ensuite, le repas servi dans un restaurant de Jussac n'a entraîné que des commentaires satisfaisants sur la qualité des mets servis et la gentillesse des serveurs.

En ce qui concerne le spectacle lui-même, une foule nombreuse y assistait et ce fut un enchantement. Tous les commentaires après le spectacle allaient dans le même sens : il aurait été dommage de ne pas venir.



Le spectacle « Les gens d'ici »

Le voyage au Tyrol dont les inscriptions ont affiché complet a bien lieu : du 8 au 15 octobre. Le programme, particulièrement séduisant, ne manquera pas de ravir tous les participants.

Après la pause d'été, les activités de marche-promenade et d'atelier informatique ont repris, les 12 et 13 septembre.

La marche promenade a commencé doucement lundi 12 septembre avec 2 circuits de 3 et 5 km. Pour les lundis suivants, on fera un peu plus. Toujours 2 itinéraires différents, un petit et un plus long pour s'adapter le plus possible à chacun. Le programme est affiché à la porte de la salle du club à partir du mardi pour le lundi suivant, avec le lieu de rendez-vous et l'heure du rassemblement, généralement vers 9 heures. Les bonnes chaussures sont indispensables, notamment sur les sentiers. Et le plaisir est pour tous. Alors, venez prendre l'air avec nous.

L'atelier informatique a réuni le 13 septembre une quarantaine de participants pour organiser les activités de l'année. Elles sont très spécifiques aux membres du club, et notamment s'ils sont débutants. Chaque participant pratique à son rythme. Il n'y a pas d'âge. Les animateurs se mettent à la portée de chacun, et s'efforcent à ce que tous se sentent bien et trouvent du plaisir. Les rires ne

manquent pas. L'animation est équivalente le mardi et le vendredi. 4 personnes assurent cet atelier, travaillant en coordination. Elles se relaient naturellement en cas d'indisponibilités.

Les activités de marche promenade et d'atelier informatique ne demandent aucune participation financière spécifique. Il suffit d'être adhérent. Ce sont l'enthousiasme, l'investissement et le travail des bénévoles qui les font fonctionner, tant en préparation qu'en participation. Avec grand plaisir.

Les dates à retenir pour les activités programmées à venir sont les suivantes :

- le 22 octobre, le loto public annuel à 20 h 30 à la salle de fêtes, avec une partie spéciale « enfants de moins de 15 ans » ;
- le jeudi 17 novembre, la traditionnelle sortie Pets de nonnes. Inscrivez-vous ;
- le lundi 28 novembre, l'après-midi à Cahors, - la sortie spectacle music-hall des années 30 à 60. Il faut s'inscrire avant le 10 novembre. Contactez

Raymond, ou un membre du bureau.

Prix 28 € ;

- le mardi 22 décembre après-midi, le goûter de Noël à la salle du club ;
- le mardi 10 janvier après-midi, la galette des rois à la salle du club ;
- le dimanche 15 janvier, le repas de fin d'année à la salle des fêtes. Inscrivez-vous ;
- le vendredi 27 janvier, la belote publique à la salle des fêtes.

Pour toutes les activités, les bénévoles veulent apporter soutien, satisfaction et plaisir à tous. Ils ont donc besoin de pas mal d'imagination, de réflexion, de temps de préparation et d'exécution donnés très volontiers, d'encouragements parfois.

Si vous n'êtes pas encore adhérent(e), vous êtes le (ou la) bienvenu(e) au Club de la gaieté. Ne restez pas isolé(e). Venez vous détendre, vous distraire, rencontrer des amis, en toute convivialité. Les activités, sorties et voyages sont variés. « Il n'est pas urgent » d'attendre d'être en retraite pour nous rejoindre. Ainsi que l'indique le nom de notre club, la gaieté concerne tout le monde.

Renseignez-vous en prenant contact auprès d'un membre du bureau, ou en téléphonant à notre président :

Raymond Estibals au 05 65 38 70 91.

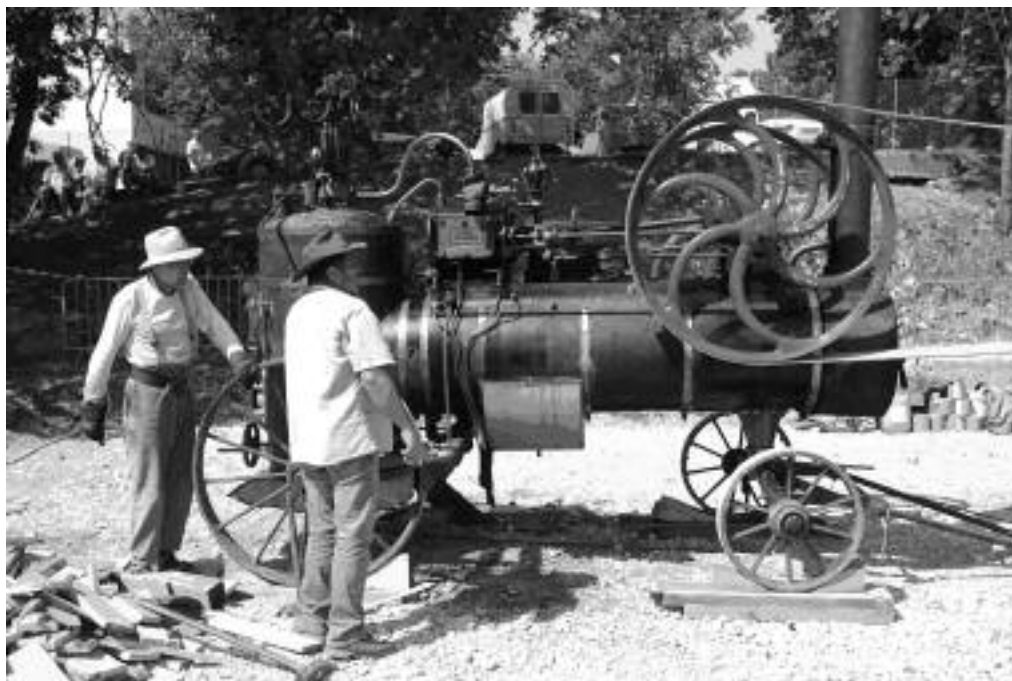
Le bureau

La 8e édition du Festival country de Gramat aura été marquée par de nombreuses satisfactions.

En premier lieu, l'édition 2011 s'est déroulée sans accroc grâce notamment à l'organisation qui s'améliore au fil des ans en prenant expérience des années passées. Il existe certes encore quelques petits détails à améliorer mais dans l'ensemble ce point est une grande satisfaction, ce qui révèle la grande maturité atteinte par cette manifestation.

En second lieu, la programmation a trouvé un écho extrêmement favorable dans le public malgré le fait qu'il n'y ait pas eu de « tête d'affiches ». En particulier le samedi avec une touche plus « rock » que véritablement country où Hot Gang (avec un ensemble de 10 musiciens !) a fait une prestation remarquable. Le Tremplin a, cette année encore, rempli sa mission de découverte avec notamment deux très belles prestations : le lauréat Ma chère et tendre qui a fait l'unanimité du jury et Dirty Jane le deuxième.

D'un point de vue animations, cette année a été riche en nouveautés : l'accrobranche, les vieux métiers et les battages à l'ancienne ont su captiver les festivaliers.



En parallèle, les animations traditionnelles ont été toujours très bien accueillies par le public : toujours autant d'engouement pour la danse avec un stage très apprécié d'Annie Courthesy et toujours autant de dynamisme pour les mécaniques américaines (notamment les motos). Côté équitation Western, la prestation des deux cavalières d'Equifoliz a été un moment magique autour de la carrière.

Une mention spéciale à la restauration qui a su, cette année, beaucoup mieux répondre aux attentes, ainsi qu'au backstage (c'est ceux que l'on ne voit pas !) qui ont tous deux reçu les remerciements UNANIMES de tous les groupes pour l'accueil mais également du public.

Seul bémol cette année avec une fréquentation moindre par rapport à l'année dernière (environ 8 000 visiteurs). Une date trop tardive en août, une canicule infernale, la proximité d'autres manifestations... autant d'éléments sur lesquels méditer pour préparer l'avenir : la 9e édition en 2012.

Alors à l'année prochaine !

Le bureau



LES COURSES DE GRAMAT

Le bilan des journées des 7 et 8 août est très satisfaisant avec des entrées et des enjeux revenus au niveau des meilleures années de la Société de courses de Gramat.

Plus de 3 000 personnes se sont retrouvées sur l'hippodrome du Tumulus bien préparé pour l'occasion dans ce décor de verdure magnifique de la Grande prairie. 160 chevaux venant de toutes les régions de France de race pur-sang, anglo-arabe, arabe pur, se sont confrontés dans les épreuves de galop, de trot et de haies.

En tout, 146 000 € d'allocation ont été distribués aux propriétaires, drivers, jockeys et entraîneurs dans les 16 courses au programme des deux réunions. L'occasion d'honorer les sponsors de la Société des courses.

Les parieurs ont laissé près de 50 000 € de mises cumulées au Pari mutuel sur les deux journées.

Les dirigeants de la société des courses peuvent être satisfaits de leur meeting, le spectacle a été de qualité avec de nombreux partants dans chaque course. Seules celles d'obstacles avec six partants ont été moins fournies mais pas moins spectaculaires.

Cette année encore l'effort a été mis en direction des familles, notamment avec le soutien précieux de la Fédération régionale des courses du Sud-Ouest. En effet, notre hippodrome a été choisi pour accueillir l'animation Hippodrome en fête. L'organisation bien huilée et des animatrices sympathiques assurent le succès de la manifestation.

Dans ce cadre les familles étaient les bienvenues, les enfants ont pu se distraire grâce à toutes les animations et jeux proposés gratuitement (clowns, magiciens, sculpteur de ballons, structure gonflable, maquillage, balades à poneys) dans une ambiance de fête et une température très clémente. Le goûter des enfants a été particulièrement apprécié, mais les organisateurs ont été victimes de leur succès : il manquait une centaine de goûters malgré les 400 servis. Le lendemain avec une fréquentation moindre, 200 goûters ont été distribués par la Société des courses.



Le bureau

CANYON'S DANCERS

Après avoir animé l'espace danse pendant le festival, notre club a débuté la saison 2011/2012 le 18 septembre dernier.

Jusqu'au mois de mai 2012 nous aurons un cours par mois avec un professeur, Georges Fournier dit Jojo, venant de Montauban. Des répétitions hebdomadaires auront lieu le jeudi soir et seront animées par des bénévoles, Suzy, Stéphanie et Joël.

Nous organiserons également 3 soirées (ouvertes à tout public) durant cette saison. La première a eu lieu le samedi 1er octobre

2011 avec un repas et une soirée concert animée par Outlaw, un artiste passionné de country qui, avec sa guitare et sa voix, nous a fait danser.

Pour la seconde soirée, le samedi 26 novembre, le père Noël sera avec nous. Au programme de cette journée, un stage tous niveaux l'après-midi, un repas et une soirée CD.

Et enfin au mois de mars 2012 (les 10 et 11 mars) nous fêterons les 5 ans du club. Durant ce week-end de la danse à « gogo » avec deux chorégraphes très connues, une



Anglaise Maggie Gallagher et une Québécoise Guylaine Bourdages. Et bien sûr toutes les personnes qui ont contribué à la création de notre club, en premier lieu bien entendu notre professeur.

Au final une saison intense, sans oublier notre équipe de démo qui interviendra dans différentes manifestations.

Suzy MARTY

Naissances

Le 23 juin : Elina Cornu.
 Le 30 juin : Louise Joly.
 Le 5 juillet : Zacharie Maigne.
 Le 7 juillet : Nessrine Ziani.
 Le 8 juillet : Léna Pousse.
 Le 9 juillet : Paul Damont.
 Le 19 juillet : Mathis Zitouni Kury.
 Le 5 août : Anaé Bertrand.
 Le 9 septembre : Laura Silvente.



Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariages

Le 23 juillet : Marjorie Balayssac et Vincent Vedrunes.
 Le 6 août : Carole Soulier et Thierry Texier.
 Le 6 août : Hélène Anglade et Eric Bach.
 Le 13 août : Andrée Surjus et Stéphane Maffray.
 Le 10 septembre : Georgette Besset et Alain Prat.

Félicitations aux époux.

Décès

Le 9 juillet : Lionel Griffel, 42 ans.
 Le 9 juillet : Guy Pages, marié, 66 ans.
 Le 13 juillet : Marie Serres, célibataire, 86 ans.
 Le 15 juillet : Aldo Lorenzini, marié, 90 ans.
 Le 19 juillet : François Macias, marié, 97 ans.
 Le 19 juillet : Andrée Jammes, épouse Fabre, 88 ans.
 Le 20 juillet : Marguerite Monclin, veuve Mallet, 91 ans.
 Le 29 juillet : Denise Bouzou, veuve Lavergne, 83 ans.
 Le 3 août : Marc Longueville, célibataire, 60 ans.
 Le 9 août : Alberte Penchenat, veuve Tournie, 89 ans.
 Le 14 août : Alice Garrigues, veuve Teulat, 90 ans.
 Le 19 août : Juliana Dietz, veuve Zimmer, 89 ans.
 Le 21 août : Joséphine Simbille, veuve Cambon, 92 ans.
 Le 29 août : Olivier Ferrier, célibataire, 81 ans.
 Le 30 août : Robert Fabre, veuf, 86 ans.
 Le 31 août : Louis Renoncé, marié, 89 ans.
 Le 6 septembre : Claude Bacuzzi, marié, 79 ans.
 Le 11 septembre : Antoinette Delmas, célibataire, 97 ans.
 Le 20 septembre : Danielle Monteil, célibataire, 38 ans.
 Le 20 septembre : André Cayre, célibataire, 98 ans.
 Le 27 septembre : Ernestine Raymonde Pelaprat, 94 ans veuve Bonnet

Nos sincères condoléances.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Octobre

Samedi 1er : stage et soirée country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Dimanche 9 : cours de danse country – 9 heures, salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Lundi 10 : Littérature petite enfance - Entrée libre Médiathèque municipale 20 h 30
 Mardi 11 : théâtre musical jeune public (1-6 ans) Salle des fêtes - 19 h à 19 h 30 - Gratuit
 Jeudi 13 : Cyber conférence Assises nationales du développement durable
 Cyber base - 14 h 30 - 17 h 30 - Entrée libre
 V14, S15, D16 : Foire automobile place de la République organisée par l'ACAG
 Samedi 15 : braderie (vêtements, chaussures, peluches livres) - De 8 heures à 18 heures, salle des fêtes (Secours catholique).
 Samedi 15 : concours de pêche à la truite (Gardon gramatois).
 Samedi 22 : loto – 20 h 30, salle des fêtes (Club de la gaieté).
 Samedi 22 : Chœur départemental – Concerto de Mozart avec piano – 21 heures, église Saint-Pierre (co-production ADDA du Lot/les Musicales du causse).

Novembre

Samedi 5 : loto – 21 heures, salle des fêtes (association de parents d'élèves FCPE).

Samedi 5 : pièce de théâtre, au profit du Téléthon 2011 20 h 30, salle de l'Horloge.
 Dimanche 6 : cours de danse country - 13 h 30, salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Samedi 19 : soirée beaujolais – Salle des fêtes (Lion's Club).
 Dimanche 20 : bourse aux jouets – Salle des fêtes (école Sainte-Hélène).
 Samedi 26 : stage et soirée country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Mercredi 30 : Orchestre du Capitole – 20 h 30, église Saint-Pierre (les Musicales du causse).

Décembre

Jeudi 1er : don du sang – Salle des fêtes (Etablissements français du sang).
 Vend. 2, s. 3 : Téléthon 2011 – Manifestations diverses.
 Samedi 10 : auditions des élèves de l'école de musique 18 heures et 20 h 30, salle de l'Horloge (Music Passion).
 Dimanche 11 : repas des personnes âgées – 12 heures, salle des fêtes (commune de Gramat).
 Marché de Noël sous la halle (ACAG)
 Animations de Noël du 19 au 24 déc. (ACAG)
 Mercredi 21 : spectacle de Noël pour les enfants - 15 heures, salle de l'Horloge (organisé par la médiathèque municipale).